PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF164-1 - Mise en œuvre du projet de surélévation en copropriété

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics de copropriétés.

Objectifs pédagogiques

Savoir mettre en place un projet de surélévation, étape par étape.
Identifier les règles pour la prise de décision d'une surélévation.

Pré-requis

Aucun

Programme

1- Le cadre juridique et réglementaire de la surélévation.
- La loi ALUR : un assouplissement des contraintes.
- Les dérogations possibles.

2- Etapes clés d'un projet de surélévation et la gestion de la copropriété.
- Un processus de décisions successives en assemblée générale.
- Une évolution indispensable du règlement de copropriété.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Modalités et délais d'accès :
Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :
- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.